Procedure file

Informations de base

BUD - Procédure budgétaire	2016/2323(BUD)	Procédure terminée
Budget 2018: orientations, section III - Commission Sujet 8.70.58 Budget 2018		

Acteurs principaux

Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	BUDG Budgets		24/11/2016
		MUREŞAN Siegfried	
		Rapporteur(e) fictif/fictive	
		VIOTTI Daniele	
		KÖLMEL Bernd	
		JÄÄTTEENMÄKI Anneli	
		TARAND Indrek	
		ŻÓŁTEK Stanisław	
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil	Réunion	Date
	Affaires économiques et financières ECOFIN	3520	21/02/2017
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire	
	Budget	OETTINGER Günther	

Evénements clés

21/02/2017	Adoption de résolution/conclusions par le Conseil		
06/03/2017	Vote en commission		
08/03/2017	Dépôt du rapport de la commission	A8-0060/2017	Résumé
14/03/2017	Débat en plénière		
15/03/2017	Résultat du vote au parlement		

15/03/2017	Décision du Parlement	T8-0085/2017	Résumé
15/03/2017	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques

Référence de procédure	2016/2323(BUD)
Type de procédure	BUD - Procédure budgétaire
Sous-type de procédure	Préparation budgétaire
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 159
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	BUDG/8/08781

Portail de documentation

Projet de rapport de la commission		PE599.492	06/02/2017	EP	
Amendements déposés en commission		PE599.722	14/02/2017	EP	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A8-0060/2017	08/03/2017	EP	Résumé
Avis du Parlement sur les prévisions/orientations budgétaires		T8-0085/2017	15/03/2017	EP	Résumé

Budget 2018: orientations, section III - Commission

La commission des budgets a adopté le rapport de Siegfried MURE?AN (PPE, RO) sur les orientations générales pour la préparation du budget 2018, section III Commission.

Un budget en faveur dune croissance durable, de lemploi et de la sécurité : les députés soulignent que seul un budget de lUnion fort et ciblé doté dune réelle valeur ajoutée européenne bénéficiera tant à tous les États membres quà tous les citoyens de lUnion. Ils attendent dès lors de la Commission quelle présente un projet de budget pour 2018 qui permette à lUnion de continuer à créer de la prospérité moyennant la croissance et lemploi et garantisse la sécurité de ses citoyens.

Ils indiquent à cet égard que la recherche, les infrastructures et les PME sont des vecteurs essentiels de la croissance et de lemploi, non sans rappeler que les emplois sont créés principalement par le secteur privé. En conséquence, ils demandent quun soutien budgétaire approprié soit prévu en faveur des investissements dans le secteur privé en accordant une attention particulière aux PME. Dans ce contexte, une attention particulière devrait être accordée à la rubrique 1a. Linvestissement public est également souligné.

En matière dinnovation, les députés plaident pour que le programme Horizon 2020 soit doté de crédits suffisants. Ils soulignent également quil est essentiel de renforcer le programme COSME dans le nouveau cadre financier pluriannuel afin doffrir aux PME un appui plus solide de lUnion.

Les députés soulignent par ailleurs le rôle et le potentiel importants du Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS) en vue de réduire le déficit dinvestissement qui existe toujours en Europe. Ils prennent acte à cet égard de la proposition de la Commission de prolonger le FEIS jusquen 2020, et invitent la Commission à analyser régulièrement la valeur ajoutée du FEIS.

Léducation et lemploi des jeunes des conditions indispensables au succès de la jeune génération : pour les députés, léducation est une condition sine qua non à lobtention demplois durables, stables et bien rémunérés. Ils demandent dès lors une nouvelle augmentation du financement du programme Erasmus+ en 2018.

Face au chômage des jeunes, qui reste lun des principaux problèmes qui se posent au niveau européen, les députés en appellent à des mesures plus résolues mais aussi à la mise en uvre rapide de la proposition de lancer un «pass Interrail pour lEurope offert au 18ème anniversaire» susceptible de stimuler la conscience et lidentité européennes.

Les priorités budgétaires traditionnelles de lUnion en tant que politiques dinvestissement : sur le plan des priorités budgétaires, les députés mettent laccent sur la cohésion économique, sociale et territoriale et la politique agricole européenne. Ils invitent la Commission à continuer de soutenir lensemble des agriculteurs européens pour les aider à faire face aux fluctuations imprévues du marché et à garantir la qualité des denrées alimentaires.

Défis internes : les députés pointent par ailleurs les principaux éléments qui retiennent lattention sur le plan interne, dont singulièrement la question de la crise des migrants et des réfugiés mais aussi la sécurité et le terrorisme international. Ils soulignent dans ce contexte la nécessité de trouver une solution durable à ce problème, étant donné que la mobilisation répétée des instruments spéciaux tels que linstrument de flexibilité a montré que le budget de lUnion navait pas été conçu au départ pour répondre à des crises dune telle ampleur. Il faut donc une stratégie cohérente de gestion de la crise des migrants et des réfugiés, comportant des objectifs clairs, mesurables et

compréhensibles. Ils appellent à la fixation de montants suffisants pour le Fonds pour la sécurité intérieure et le Fonds «Asile, migration et intégration» dans la gestion des effets de la crise des migrants et des réfugiés et rappellent limportance du principe de répartition équitable de la charge entre les États membres.

Ils soulignent que le budget actuel du Fonds pour la sécurité intérieure (soit environ 700 millions EUR en crédits dengagement) nest pas suffisant pour faire face aux défis sécuritaires résultant du terrorisme international et appellent à une augmentation des ressources financières.

Les députés appellent par ailleurs :

- à la consolidation et la gestion de ses frontières;
- au renforcement de la coopération entre les services répressifs et les autorités nationales, ainsi que la lutte contre le terrorisme, la radicalisation et la grande criminalité organisée;
- au renforcement des initiatives de recherche en matière de défense ;
- à laccomplissement des objectifs de laccord de Paris et à la lutte contre le changement climatique.

Défis extérieurs : rappelant la nécessité de sattaquer aux causes profondes de la crise actuelle des migrants et des réfugiés et des problèmes humanitaires associés, les députés invitent la Commission à concevoir une feuille de route pour lutter efficacement contre la crise migratoire. Ils constatent que la tendance actuelle du côté de la Commission à recourir à des mécanismes budgétaires annexes, tels que la facilité en faveur des réfugiés en Turquie, les fonds daffectation spéciale et dautres instruments du même type na pas toujours été couronnée de succès . Ils sinquiètent également que la création dinstruments financiers en dehors du budget de lUnion nuise à la transparence de sa gestion et entrave le droit du Parlement dexercer un contrôle effectif des dépenses. Ils maintiennent dès lors leur position de principe selon laquelle les instruments financiers externes ad hoc qui ont fait leur apparition ces dernières années doivent être intégrés dans le budget de lUnion, le Parlement européen exerçant un contrôle complet sur la mise en uvre de ces instruments.

Les députés invitent par ailleurs la Commission à veiller à ce que la priorité soit accordée aux investissements dans le voisinage de lUnion.

Un niveau de crédits de paiement suffisant pour renforcer la crédibilité de lUnion : les députés réitèrent leur demande de doter le budget de lUnion dun niveau suffisant de crédits de paiement afin de lui permettre de jouer son rôle premier de budget dinvestissement. Or, ils constatent les retards dans lexécution des programmes 2014-2020 en gestion partagée et sont préoccupés par la nouvelle accumulation possible de factures impayées à la fin de lactuel CFP.

Ils soulignent au passage que bien quun accord final sur la révision à mi-parcours du CFP nait pas encore été conclu, plusieurs éléments positifs de la révision qui sont actuellement en cours de négociation notamment en termes daugmentation de la flexibilité pourraient se révéler déterminants pour prévenir une future crise des paiements et y faire face.

Ils réaffirment également leur position selon laquelle le financement des instruments spéciaux doit être calculé au-delà du plafond des paiements du CFP, à linstar des engagements.

Conséquences budgétaires du BREXIT : les députés demandent enfin létablissement du nouveau cadre financier et dun budget de lUnion tenant compte de la sortie du Royaume-Uni de lUE. Ils attirent lattention sur le fait que le retrait du Royaume-Uni de lUnion sera loccasion daborder des problématiques qui, de longue date, ont empêché dexplorer tout le potentiel du budget de lUnion, en éliminant progressivement tous les rabais et mécanismes de correction.

Ils réaffirment au passage leur position en faveur dune réforme approfondie des ressources propres de lUnion.

Budget 2018: orientations, section III - Commission

Le Parlement européen a adopté par 445 voix pour, 134 voix contre et 101 abstentions, une résolution sur les orientations générales pour la préparation du budget 2018, section III Commission.

Un budget en faveur dune croissance durable, de lemploi et de la sécurité : le Parlement souligne que la création demplois décents, en particulier pour les jeunes, la croissance économique et la convergence socioéconomique, limmigration, le développement, la sécurité et la lutte contre le populisme, ainsi que le changement climatique sont les principales préoccupations qui se posent au niveau européen et que le budget de lUnion demeure un élément de réponse face à ces problèmes.

Il estime que, tout en maintenant la discipline budgétaire, le budget de lUnion doit être doté des instruments lui permettant de répondre à plusieurs crises simultanément et quun certain degré de souplesse est donc nécessaire.

Si la croissance et lemploi demeurent les principales priorités du budget de lUnion européenne, les progrès durables et les évolutions dans ces domaines doivent saccompagner de réponses aux inquiétudes des citoyens européens quant à leur sécurité. Il plaide donc une nouvelle fois en faveur dune concentration thématique au moment de la définition des priorités pour le budget 2018.

Le Parlement rappelle par ailleurs que la recherche, les infrastructures et les PME sont des vecteurs essentiels de la croissance et de lemploi. Un soutien budgétaire approprié doit être prévu en faveur des investissements dans le secteur privé en accordant une attention particulière aux PME. Dans ce contexte, une attention particulière doit être accordée à la rubrique 1a. Linvestissement public est également souligné.

En matière dinnovation, le Parlement plaide pour que le programme Horizon 2020 soit doté de crédits suffisants, tout en poursuivant son objectif de simplification. Il souligne également quil est essentiel de renforcer le programme COSME dans le nouveau cadre financier afin doffrir aux PME un appui plus solide de lUnion.

Le Parlement souligne par ailleurs le rôle et le potentiel importants du Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS) en vue de réduire le déficit dinvestissement qui existe toujours en Europe. Il prend acte à cet égard de la proposition de la Commission de prolonger le FEIS jusquen 2020, et invite la Commission à analyser régulièrement la valeur ajoutée du FEIS.

Léducation et lemploi des jeunes des conditions indispensables au succès de la jeune génération : pour le Parlement, léducation est une condition sine qua non à lobtention demplois durables, stables et bien rémunérés. Il demande dès lors une nouvelle augmentation du financement du programme Erasmus+ en 2018.

Face au chômage des jeunes, qui reste lun des principaux problèmes qui se posent au niveau européen, le Parlement en appelle à des

mesures plus résolues mais aussi à la mise en uvre rapide de la proposition de lancer un «pass Interrail pour lEurope offert au 18ème anniversaire» susceptible de stimuler la conscience et lidentité européennes.

Les priorités budgétaires traditionnelles de lUnion en tant que politiques dinvestissement : sur le plan des priorités budgétaires, le Parlement met laccent sur la cohésion économique, sociale et territoriale et la politique agricole européen. Il invite la Commission à continuer de soutenir lensemble des agriculteurs européens pour les aider à faire face aux fluctuations imprévues du marché et à garantir la qualité des denrées alimentaires.

Défis internes : le Parlement souligne que le budget de lUnion est également un instrument de solidarité extérieure qui fournit une aide durgence lors de crises humanitaires ou civiles en soutenant les pays qui en ont besoin. Il rappelle lengagement de lUnion de contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) et datteindre lobjectif de 0,7 % du RNB consacré à lAPD dans le délai fixé par le programme pour laprès-2015. Il souligne quà long terme, une aide au développement génère un retour sur investissement sous la forme dun accroissement des échanges et de la croissance du PIB en Europe.

Il pointe par ailleurs les principaux éléments qui retiennent lattention sur le plan interne, dont singulièrement la question de la crise des migrants et des réfugiés mais aussi la sécurité et terrorisme international. Il souligne dans ce contexte la nécessité de trouver une solution durable à ce problème, étant donné que la mobilisation répétée des instruments spéciaux tels que linstrument de flexibilité a montré que le budget de lUnion navait pas été conçu au départ pour répondre à des crises dune telle ampleur. Il faut donc une stratégie cohérente de gestion de la crise des migrants et des réfugiés, comportant des objectifs clairs, mesurables et compréhensibles. Il appelle à la fixation de montants suffisants pour le Fonds pour la sécurité intérieure et le Fonds «Asile, migration et intégration» et rappelle limportance du principe de répartition équitable de la charge entre les États membres.

Il souligne que le budget actuel du Fonds pour la sécurité intérieure (soit environ 700 millions EUR en crédits dengagement) nest pas suffisant pour faire face aux défis sécuritaires résultant du terrorisme international et appelle à une augmentation des ressources financières.

Le Parlement appelle par ailleurs :

- à la consolidation et la gestion de ses frontières;
- au renforcement de la coopération entre les services répressifs et les autorités nationales, ainsi que la lutte contre le terrorisme, la radicalisation et la grande criminalité organisée;
- au renforcement des initiatives de recherche en matière de défense ;
- à laccomplissement des objectifs de laccord de Paris et à la lutte contre le changement climatique.

Défis extérieurs : rappelant la nécessité de sattaquer aux causes profondes de la crise actuelle des migrants et des réfugiés et des problèmes humanitaires associés, le Parlement invite la Commission à concevoir une feuille de route pour lutter efficacement contre la crise migratoire. Il constate que la tendance actuelle du côté de la Commission à recourir à des mécanismes budgétaires annexes, tels que la facilité en faveur des réfugiés en Turquie, les fonds daffectation spéciale et dautres instruments du même type na pas toujours été couronnée de succès. Il sinquiète également que la création dinstruments financiers en dehors du budget de lUnion nuise à la transparence de sa gestion et entrave le droit du Parlement dexercer un contrôle effectif des dépenses. Il maintient dès lors sa position de principe selon laquelle les instruments financiers externes ad hoc qui ont fait leur apparition ces dernières années doivent être intégrés dans le budget de lUnion, le Parlement européen exerçant un contrôle complet sur la mise en uvre de ces instruments.

Il invite par ailleurs la Commission à veiller à ce que la priorité soit accordée aux investissements dans le voisinage de lUnion.

Un niveau de crédits de paiement suffisant pour renforcer la crédibilité de lUnion : le Parlement réitère sa demande de doter le budget de lUnion dun niveau suffisant de crédits de paiement afin de lui permettre de jouer son rôle premier de budget dinvestissement. Or, il constate les retards dans lexécution des programmes 2014-2020 en gestion partagée et est préoccupé par la nouvelle accumulation possible de factures impayées à la fin de lactuel CFP.

Il souligne au passage que bien quun accord final sur la révision à mi-parcours du CFP nait pas encore été conclu, plusieurs éléments positifs de la révision qui sont actuellement en cours de négociation notamment en termes daugmentation de la flexibilité pourraient se révéler déterminants pour prévenir une future crise des paiements et y faire face.

Il réaffirme également sa position selon laquelle le financement des instruments spéciaux doit être calculé au-delà du plafond des paiements du CFP, à linstar des engagements.

La Plénière constate et regrette en outre le fait que la fraude et lévasion fiscales des entreprises aient provoqué dénormes pertes de recettes fiscales pour les États membres et, par conséquent, une baisse de leur contribution au budget de lUnion. Le Parlement estime que cette concurrence fiscale déloyale représente un transfert de PIB dun État membre vers un autre et un transfert de RNB vers des paradis fiscaux extraeuropéens, ce qui réduit la contribution globale des États membres au budget de lUnion.

Conséquences budgétaires du BREXIT : le Parlement demande létablissement du nouveau cadre financier et dun budget de lUnion tenant compte de la sortie du Royaume-Uni de lUE. Il attire lattention sur le fait que le retrait du Royaume-Uni de lUnion sera loccasion daborder des problématiques qui, de longue date, ont empêché dexplorer tout le potentiel du budget de lUnion, en éliminant progressivement tous les rabais et mécanismes de correction.

Il réaffirme au passage sa position en faveur dune réforme approfondie des ressources propres de lUnion.

Enfin, il invite le Conseil à se montrer à la hauteur de ses déclarations politiques et à coopérer pour faire en sorte que lUnion soit dotée dun budget suffisant